

Nombre de conseillers  
En exercice : 11  
Présents : 8  
Votants : 10  
Absents : 3

L'an deux mille vingt-trois le 29 septembre à dix-huit heures Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Date convocation :  
Le 19 septembre 2023

N°2023\_D32 : Demande de subventions pour des travaux de voirie en 2023.

**Présents :** AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, RAYSSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

**Absents :** LECUTIER Jean-Marc ;

**Absents donnant procuration :**

KAMILLE Abou-kanh donne procuration à RAYSSEGUIER Christian  
MONJAL Mathilde donne procuration à TONON Yannick

TONON Yannick, a été nommé secrétaire de séance.

Madame Le Maire propose au conseil des travaux de voirie sur le chemin du Redondal.

Des devis ont été établis, le conseil décide de choisir le moins-disant soit 24 124,50€ HT.

**Proposition du plan de financement :**

Conseil Départemental Tarn (FAVIL 2023)	9 906,23 €
CACM	7 109,13€
Autofinancement : Commune	7 109,14€

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité les travaux de voirie pour 2023 ainsi que son plan de financement.

Fait à Boissezon le 29 septembre 2023,

Le secrétaire de séance

Le Maire,  
Jacqueline CABROL

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à la sous-préfecture le 29 septembre 2023.

Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus, Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.